



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 04.03.2024
Visible par le public jusqu'au: 04.03.2025
Numéro de publication: UP04-0000005851

Entité de publication
BOBST GROUP SA, Route de Faraz 3, 1031 Mex VD

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de BOBST GROUP SA

Organisation concernée:
BOBST GROUP SA
CHE-109.107.774
Route de Faraz 3
1031 Mex VD

Indications concernant l'assemblée générale:
28.03.2024, 09:00 heures, auprès de Bobst Group SA
route de Faraz 3
CH-1031 Mex

Texte d'invitation/ordre du jour:
L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2024 se trouve dans la publication FOSC du 4 mars 2024.

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE BOBST GROUP SA

qui se tiendra formellement
le jeudi 28 mars 2024 à 09h00
auprès de Bobst Group SA
route de Faraz 3, CH-1031 Mex

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1. Approbation du rapport de gestion, ainsi que des comptes de la Société et du Groupe pour l'exercice 2023

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion, ainsi que les comptes de la Société et du Groupe pour l'exercice 2023.

2. Approbation du rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2023

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2023.

3. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2023.

4. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2023 et distribution d'un dividende

Le bénéfice disponible est le suivant :	CHF
Report	209 730 665.45
Dissolution de la réserve pour actions propres	616.80
Dividende non versé sur actions propres	80.00
Bénéfice net de l'exercice 2023	60 017 819.03
Total	269 749 181.28

Le Conseil d'administration propose de verser un dividende de CHF 5.00 brut par action sur un montant maximum de 16 518 478 actions.

Versement total de dividende	82 592 390.00
Solde reporté à nouveau	187 156 791.28

5. Réélections au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose la réélection des administrateurs actuels et la réélection du Président :

5.1 Réélection de M. Alain Guttmann

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.2 Réélection de M. Thierry de Kalbermatten

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.3 Réélection de M. Gian-Luca Bona

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.4 Réélection de M. Jürgen Brandt

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.5 Réélection de Mme Montserrat Peidro-Insa

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.6 Réélection de M. Marc Schuler

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.7 Réélection de M. Alain Guttmann comme Président

jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

6. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision pour l'année 2024.

Explications :

Point 2 de l'ordre du jour : Approbation du rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2023

Le rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2023 peut être consulté à partir du 27 février 2024 au siège de la Société ou sur Internet (<http://investors.bobst.com/publications>).

Point 4 de l'ordre du jour : Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2023 et distribution d'un dividende

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende sera de CHF 5.00 brut par action, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 3 avril 2024. Le dividende net sera versé à partir du 5 avril 2024.

Point 5 de l'ordre du jour : Réélections au Conseil d'administration

Les CV détaillés des personnes proposées pour réélection comme administrateurs se trouvent dans le rapport de gestion 2023 dans le chapitre Corporate Governance et sur Internet (<http://investors.bobst.com>).

Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2023, contenant les comptes annuels de la Société et du Groupe et le rapport annuel, ainsi que les rapports de l'organe de révision, sont, sur commande, envoyés à chaque actionnaire inscrit au registre des actions, à la dernière adresse communiquée à la Société. Ces mêmes documents peuvent être consultés, à partir du 27 février 2024 au siège de la Société ou sur Internet (<http://investors.bobst.com/publications>).

Carte d'admission

Les titulaires d'actions nominatives de Bobst Group SA inscrits au registre des actions avec droits de vote recevront une carte d'inscription en même temps que l'invitation à l'assemblée générale ordinaire. Les cartes d'admission et les bulletins de vote seront envoyés sur demande à partir du 15 mars 2024.

Représentants

Chaque actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote a la faculté de se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire en remplissant complètement et en signant le pouvoir figurant sur la carte d'inscription. Un propriétaire d'actions ne peut se faire représenter à l'assemblée générale que par un autre actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote (article 18 des statuts). Chaque actionnaire peut également donner procuration à Ofisa Berney Associés SA (Chemin de Roseneck 5, Case postale, 1001 Lausanne), en tant que représentante indépendante.

Plateforme électronique pour les instructions de vote

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote ont la possibilité de donner des instructions de vote au représentant indépendant en utilisant une plateforme internet jusqu'au 26 mars 2024. Les détails peuvent être trouvés sur l'avis ci-joint « Délégation de pouvoirs et instructions de vote au représentant indépendant via www.gvote.ch, la plateforme dédiée aux actionnaires ».

Droit de vote

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions le 26 mars 2024 peuvent exercer leurs droits et voter à l'assemblée générale ordinaire. En cas d'aliénation d'actions avant l'assemblée générale ordinaire, le droit de voter s'éteint.

Le texte original de la présente convocation est en langue française. Il prévaut en cas de divergence avec la version traduite en anglais.

Bobst Group SA

Le Conseil d'administration

Mex, le 23 février 2024

NB : Toute correspondance et tout changement d'adresse sont à communiquer à :
Bobst Group SA
c/o Computershare Schweiz AG
Baslerstrasse 90, Postfach, CH-4609 Olten

Transport

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics. Pour information, le site de Bobst Mex SA est desservi par la ligne 32 des TL qui part entre 7h et 8h48 toutes les 10 minutes de l'arrêt Renens Avenir, jusqu'à l'arrêt En Faraz. Par ailleurs, le site est également desservi par la ligne 56 des TL qui part à 06h26, 7h26 et 8h26 de l'arrêt Vufflens-la-Ville gare, jusqu'à l'arrêt En Faraz. Il faut compter environ 10 minutes depuis l'arrêt de bus En Faraz pour se rendre à pied à la réception principale, lieu de l'enregistrement des actionnaires. Pour le retour, la ligne 32 part de l'arrêt En Faraz jusqu'à l'arrêt Renens Avenir dès 11h53, toutes les 15 minutes, jusqu'à 13h53. La ligne 56 ne sera toutefois pas en fonction pour le retour sur le temps de midi.